Suivre ses passions

Shaikh Ahmed ibn Yahya An-Najmi

Question : Quel est le jugement sur une personne qui veut prendre d'un *madhab* ce qui semble lui convenir à lui et ses passions, et ce qui lui est facile, ceci à cause d'une divergence des *madha'ib* sur une question. Par exemple, il prend une chose du *madhab hanbali*, puis il se rend compte que le jugement est plus aisé pour lui dans un autre *madhab*, alors il change son point du vue. Sachant que cet homme est un étudiant débutant à l'université. Qu'Allah vous préserve.

Réponse : La louange est à Allah et que la prière et le salut soient sur le messager d'Allah, sa famille et ses compagnons, ceci dit : Allah nous a ordonné de Lui obéir et d'obéir à Son messager dans Son livre : ***« Suivez ce qu'on vous a révélé de la part de votre Seigneur et ne suivez personne en dehors de Lui, mais vous êtes peu à vous souvenir »***, et il dit : ***« Puis nous t'avons mis sur une législation, suis-la et ne suis pas les passions de ceux qui ne savent pas, ils ne te seront d'aucune utilité devant Allah et les injustes sont alliés les uns des autres, et Allah est l'allié des pieux »***. Allah nous a averti contre le suivi des passions et Il a blâmé ceux qui suivent leurs désirs et nous a informé qu'ils étaient dans l'égarement lorsqu'Il dit : ***« N'as-tu pas vu celui qui prend sa passion pour divinité, et qu'Allah a égaré avec science et dont il a scellé l'ouïe et le cœur et a mis un voile sur la vue. Qui pourra le guider après Allah ? Ne vous rappellerez-vous donc pas ? »***. Et Allah a même averti ses prophètes contre le fait de suivre les passions : ***« Ö dâwûd Nous avons fait de toi un successeur sur terre, ne suis pas tes passions car elles t'éloigneront de la voie d'Allah. Et ceux qui s'égarent de la voie d'Allah auront un châtiment douloureux pour avoir oublié le jour du jugement »***. Et Il a blâmé tous ceux qui suivent leurs passions ***: « Ils ne font que suivre leurs passions et ce que leur dictent leurs âmes »***. Tout cela montre que le fait de suivre les désirs et ce qui va contenter l'âme est un suivi des passions.

Certains peuvent dire : le fait de suivre les *madha'ib* avec toutes leurs divergences peut être difficile pour l'étudiant moyen (débutant) car il ne connaît pas les avis prépondérant (*râjih*) et que cela peut demander de longue recherche, s'il en est capable. Je dis : Allah nous a ordonnés lors des divergences de ramener ces divergences à Allah et Son prophète, lorsqu'Il dit : ***« Et si vous divergez en quoi que ce soit, ramenez-le à Allah et Son messager, cela est meilleur pour vous et de meilleure interprétation »***. Ainsi, si une question te pose une difficulté, soit tu cherches (seul) la vérité jusqu'à ce que tu connaisses la vérité avec sa preuve et tu prends alors l'avis qui est conforme à la preuve. Soit tu n'es pas capable de le faire, il t'est alors obligatoire de chercher avec les hommes de science qui utilisent les preuves et que tu les interroges sur la preuve qu'ils utilisent pour l'avis qu'ils ont choisi. Tu t'accroches à cela, que cela soit en conformité avec tes passions ou non, sachant que dans la plupart des cas la vérité pèse sur les âmes et qu'elle diverge des passions. Mais il t'est obligatoire, lorsque tu as connu la vérité avec sa preuve, de la mettre en pratique que cela soit difficile à l'âme ou facile, sachant que supporter cette difficulté dans le suivi de la législation amène une grande récompense. D'après ce qui a été rapporté par Muslim dans le chapitre de la purification (et d'autres parmi les compilateurs de hadith), d'après Abû Hurayra : *« Voulez-vous que je vous indique ce par quoi Allah effacera vos péchés et vous élèvera en degré ? Les compagnons dirent : certainement, ô messager d'Allah ! Il dit : Bien accomplir les ablutions même quand cela peut être désagréable, marcher souvent vers les mosquées, attendre la prière suivante, c'est cela qui vous préservera, c'est cela qui vous préservera, c'est cela qui vous préservera »* Et dans un autre hadith rapporté par At-Tirmidhi d'après ibn 'Abbas : *« Deux yeux ne seront pas touchés par le feu, un œil qui a pleuré par crainte d'Allah et un œil qui est resté ouvert a surveillé dans le sentier d'Allah »* et dans une version du hadith rapporté par Ad-Darimi dans le chapitre du djihad apparaît l'ajout : *« Le feu ne touchera pas…un œil qui s'est mis en colère pour les interdits d'Allah et un œil qui a été crevé dans le sentier d'Allah »*, et d'autres preuves encore.

Celui qui croit en Allah et suit Sa législation doit obligatoirement suivre la vérité, que cela soit conforme ou non à ses passions, c'est cela qui amène l'entrée au paradis et la récompense : ***« Dis : si vraiment vous***

aimez Allah, alors suivez-moi, Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés. », ***« Allah a acheté des croyants leurs personnes et leurs biens en échange du paradis, ils combattent sur le sentier d'Allah, ils tuent et se font tuer, c'est une promesse véridique dans la Thora, l'Evangile et le Qur'an. Ceux qui remplissent ce pacte, qu'ils reçoivent la bonne nouvelle pour leur commerce, et c'est cela l'immense récompense »***. Sachant aussi que les salafs ont dit que celui qui suit les permissions (*rukhas*) devient pervers et d'autres ont dit qu'il devient libertin (ndt :voire mécréant car le terme *zindîq* peut désigner celui qui a peu de religion mais aussi le mécréant, selon le contexte). Prends garde, toi l'étudiant en science, de suivre les permissions et ainsi tomber dans le précipice qui mène à l'enfer et à la colère d'Allah. Et que la prière et le salut d'Allah soient sur notre prophète Muhammad, ainsi que sur sa famille et ses compagnons.

Source : *Fath Ar-Rab Al-Wadûd* (p.105-107)

Traduit par les salafis de l'est